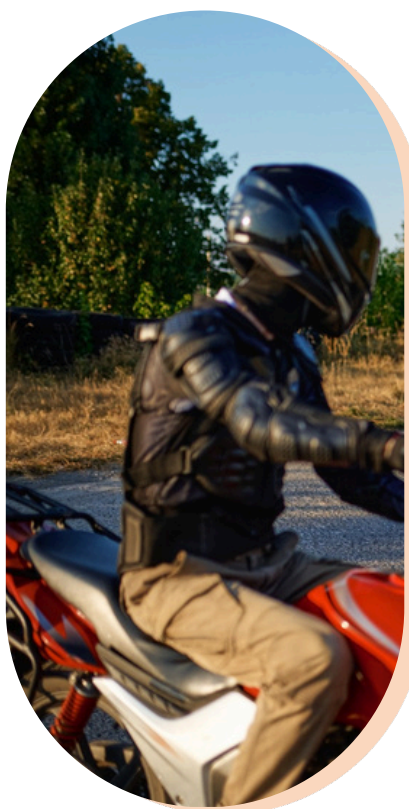


MODALITÉS D'ORGANISATION ET DE SUIVI DES FORMATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES



Permis de conduire catégorie A

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui est proposé au candidat lui permettra de progresser dans sa formation pour l'amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire. En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, il s'engage à suivre obligatoirement le parcours de formation.

FORMATION THÉORIQUE :

La formation théorique portant sur des questions « le code de la route » pourra être suivie au rythme du candidat : dans les locaux de l'école de conduite, en salle de code et/ou via notre plateforme d'e-learning depuis son espace personnel.

En distanciel : Cours, Tests (séries d'entraînement, séries thématiques, série d'examen blanc) via un accès e-learning.

En présentiel : Tests (séries d'entraînement, séries thématiques, série d'examen blanc), cours théoriques en salle de code. Des cours animés par un formateur sont disponibles sur demande.

Neuf thématiques sont proposées. Nous encourageons les candidats à aborder et à travailler les neuf cours afin de progresser et d'obtenir l'examen du code (ETM) rapidement. Nous vous proposons de prendre rendez-vous en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur.

COURS THÉMATIQUES :

Collectifs et/ou Individuels organisés en présentiel dans la salle de code.

9 thèmes animés par un formateur diplômé

- la circulation routière
- le conducteur
- la route
- les autres usagers de la route
- les notions divers
- les premiers secours
- la mécanique et les équipements
- les équipements de protection et la sécurité du véhicule
- l'environnement.

Nous accueillons les stagiaires en agence et en salle de code aux horaires suivants :

Formation pratique :

4 compétences à maîtriser

① Maîtriser

le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.
- Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.
- Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).
- Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine - descendre de la machine en sécurité.
- Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.
- Monter et rétrograder les rapports de vitesse.
- Maîtriser la réalisation d'un freinage.
- Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.
- Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).
- Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).
- Maîtriser les techniques d'inclinaison.
- Réaliser un freinage d'urgence.

② Appréhender

la route et circuler dans des conditions normales.

- Connaître et respecter les règles de circulation.
- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.
- Tourner à droite et à gauche.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

③ Circuler

dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.
- Communiquer avec les autres usagers.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

④ Pratiquer

une conduite autonome, sûre et économique.

- Suivre un itinéraire de façon autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque, ceux spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adapter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Connaître les dispositifs d'aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS...).
- Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la moto.
- Pratiquer l'écoconduite.

Formation Pratique hors circulation (plateau)

La formation hors circulation, de minimum 8 heures, porte sur les éléments suivants :

- Le déplacement de la moto sans l'aide du moteur (sans béquille, en marche avant et arrière).
- La maîtrise de la moto à allure réduite sans passager.
- Le freinage (à une vitesse de 50 km/h, il faut effectuer un freinage pour s'arrêter dans une zone précise).
- La maîtrise de la moto à allure réduite avec passager.
- Le slalom, le demi-tour et l'évitement.

Les cours de formation pratique hors circulation sont collectifs (jusqu'à 3 élèves par formateurs).

Après maîtrise des compétences, l'épreuve hors circulation pourra être programmée.

Formation pratique en circulation

La formation en circulation, de minimum 12 heures, permet d'apprendre à l'élève à se déplacer en toute sécurité, sans gêner les autres, ni les surprendre, et à jauger son niveau de vigilance sur des itinéraires variés (ville, route, autoroute).

Un bilan de compétences sera effectué. Après maîtrise des compétences en circulation, l'épreuve finale en circulation pourra être programmée.

Les cours de formation pratique en circulation sont collectifs (jusqu'à 3 élèves par formateurs).

Le permis de conduire est validé après avoir réussi les 2 épreuves (plateau et circulation).

Les leçons de conduite sont disponibles aux horaires suivants :

Planification des leçons de conduite hors et en circulation auprès du secrétariat.

Modalités d'accès et d'usage de la piste moto :

Les leçons de conduite deux roues hors circulation se déroulent sur une piste moto.

Lieu :

La piste moto est située à ____ Km de l'auto-moto-école et accessible en ____ minutes depuis notre agence.

La piste est accessible aux horaires suivants :

Informations complémentaires :
